RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 09024
Numéro SIREN : 453 473 159
Nom ou dénomination : PROXIAD ILE DE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2017 sous le numéro de dépôt 117101

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 01-12-2017

N° DE DEPOT : 117101

N° GESTION : 2004B09024

N° SIREN : 453473159

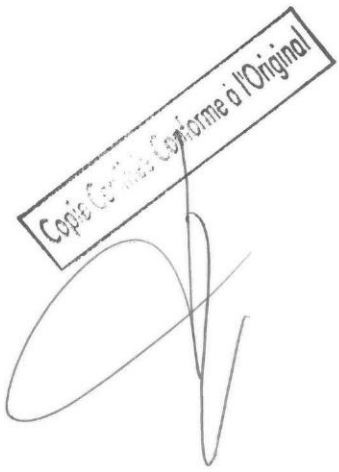
DENOMINATION : PROXIAD ILE DE FRANCE

ADRESSE : 47 rue de Ponthieu 75008 Paris

MILLESIME : 2016

Proxiad

PROXIAD ILE DE FRANCE
Comptes annuels clos le 31 décembre 2016



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif ——— 3

Bilan - Passif ——— 4

Compte de résultat ——— 5

Annexes

IDF - Annexe 2016 V6 ——— 8

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 096	3 455	8 641	778
Fonds commercial	3 595 640		3 595 640	3 595 640
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	221 897	114 119	107 778	99 061
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	285 582		285 582	217 760
ACTIF IMMOBILISE	**4 115 214**	**117 574**	**3 997 640**	**3 913 239**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 908		1 908	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 312 480		2 312 480	2 002 944
Autres créances	1 272 035		1 272 035	804 053
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	91 159		91 159	211 360
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	49 916		49 916	37 687
ACTIF CIRCULANT	**3 727 499**		**3 727 499**	**3 056 045**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**7 842 713**	**117 574**	**7 725 139**	**6 969 284**

Rubriques		31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel (dont versé :	38 000)	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale		3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		2 576 389	2 518 776
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		137 512	57 613
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**2 755 702**	**2 618 189**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		158 395	158 395
Provisions pour charges			
PROVISIONS		**158 395**	**158 395**
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			491
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 309 121	1 856 934
Dettes fiscales et sociales		2 004 792	1 304 278
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		462 615	811 696
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		34 514	219 300
DETTES		**4 811 042**	**4 192 699**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**7 725 139**	**6 969 284**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	15 214 202		15 214 202	11 377 095
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**15 214 202**		**15 214 202**	**11 377 095**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			858	9 035
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 901	109 928
Autres produits			7	498
PRODUITS D'EXPLOITATION			**15 222 969**	**11 496 557**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 989 584	6 209 321
Impôts, taxes et versements assimilés			301 397	174 965
Salaires et traitements			4 358 939	3 092 815
Charges sociales			1 911 117	1 333 961
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 025	18 220
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			712 190	561 225
CHARGES D'EXPLOITATION			**15 298 252**	**11 390 506**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-75 283**	**106 051**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				-49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				**-49**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			16 585	6 873
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**16 585**	**6 873**
RESULTAT FINANCIER			**-16 585**	**-6 922**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-91 869**	**99 129**

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 861	10 089
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2 861**	**10 089**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	51 045	39 334
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 271
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**51 045**	**51 605**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-48 184**	**-41 516**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-277 565	
TOTAL DES PRODUITS	**15 225 829**	**11 506 597**
TOTAL DES CHARGES	**15 088 317**	**11 448 984**
BENEFICE OU PERTE	**137 512**	**57 613**

Proxiad

ANNEXES



Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 725 138 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 137 512 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2017 par les dirigeants.

Les comptes de la société font l'objet d'une consolidation au niveau de la société PROXIAD PARTICIPATIONS SAS.

Suite aux opérations de restructuration interne, les comptes de la société font l'objet d'une consolidation au niveau de la société mère Proxiad Participations à partir du 1er janvier 2016.

La société Proxiad Participations dont le siège est situé au 47 rue de Ponthieu – 75008 Paris (SIREN : 789650033) établis des états financiers consolidés incluant sa filiale Proxiad Ile de France. La copie de ces états financiers consolidés sera disponible au siège social de Proxiad Participations.

La société PROXIAD ILE DE France faisait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société PROXIAD CROISSANCE depuis l'exercice 2009 et jusqu'au 31/12/2012.
A compter du 01/01/2013, la société PROXIAD ILE DE France fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société PROXIAD PARTICIPATIONS.

Les caractéristiques de ce régime sont les suivantes :

- La charge d'impôt sur la société PROXIAD ILE DE FRANCE est comptabilisée comme en l'absence d'intégration fiscale.
- L'impôt sur les sociétés qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration fiscale serait nul compte tenu des déficits antérieurs.
- L'économie d'impôt qui résulte de l'application de ce régime de fiscalité de groupe est en principe définitivement acquise à la société mère. Néanmoins, les économies d'impôts liées à l'utilisation des déficits des sociétés membres du groupe ne seront que provisoires puisque la filiale concernée pourra toujours les utiliser à son niveau.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément au règlement ANC n°2014-03 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) les immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) conformément aux normes CRC 2002-10 et CRC 2004-06 qui ont été appliqué depuis le premier exercice clos le 31 décembre 2005.

Les tests de dépréciation du fonds commercial ont été réalisés selon les prescriptions des articles 214-6 à 214-9 du PCG.

Fonds commercial
En application des dispositions relatives au règlement CRC 2004-01 le mali issu de la transmission universelle de patrimoine de la société Syntonia dans la société Proxiad Ile de France a été affecté en actif incorporel en totalité pour 3 595 640 €.

Le Fonds commercial est évalué à la clôture de l'exercice à la valeur d'usage déterminée en retenant les critères appropriés au fond commercial concernée.

Suite à la transposition, au 1er janvier 2012 de la directive comptable européenne sur les actifs (2013/34/UE) et à la publication du Règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, une analyse relative aux malis techniques a été effectuée.
L'analyse réalisée sur le mali technique a conduit à conserver la comptabilisation en immobilisations incorporelles.

Les plans d'amortissements des immobilisations ont été établis suivant la durée prévue d'utilisation des biens, à savoir :

Logiciel : 1 ou 3 ans en mode linéaire
Installation et agencement : 5 ans en mode linéaire
Mobilier et matériel de bureau : 8 ans en mode linéaire
Matériel informatique : 3 ans en mode linéaire
Mobilier : 5 à 8 ans en mode linéaire

b) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

c) Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel comme cela est prévu dans les dispositions légales.

Le CICE des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016 n'ont pas pu être imputés car le groupe d'intégration fiscale n'était pas redevable de l'Impôt sur les Sociétés. Il sera remboursé par l'Administration Fiscale à l'expiration du délai de 3 ans.

Ce CICE a pour objet de financer la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissements, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de constitution du fonds de roulement.
Il ne pourra ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des dirigeants.

d) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie équivalente.
L'estimation des provisions correspond à la sortie des ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation.

e) Changement de méthode de présentation et d'évaluation

Néant

FAITS MARQUANTS

a) Changement de présidence

Le groupe PROXIAD a procédé aux opérations de restructuration suivantes :

Dissolution sans liquidation de la société Proxiad Croissance et Transmission Universelle de son Patrimoine à la société Proxiad Participations.

Proxiad IDF qui été détenu à 99.99% par Proxiad Croissance et 0.01% par Proxiad Participations est suite à cette restructuration, détenue à 100% par Proxiad Participations.

La société Proxiad Participations a été nommée en qualité de Président de la société Proxiad IDF.

b) Continuité de l'exploitation

Les capitaux propres de la société sont positifs à la clôture de l'exercice. Néanmoins, l'état du passif exigible est supérieur à l'état de l'actif disponible. La continuité de l'exploitation dépend de l'engagement de soutien financier de la société mère Proxiad Participations.

La continuité d'exploitation de Proxiad Participations est elle-même conditionnée à l'obtention d'un « waiver » de la part des banques sur les clauses de remboursement anticipé de la dette. Au vu des discussions en cours, la direction de Proxiad Participations considérant que ces clauses ne seront pas mises en jeu par les banques.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 115 213 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 597 610	10 126		3 607 736
immobilisations corporelles	190 419	31 477		221 896
immobilisations financières	217 760	68 200	379	285 581
TOTAL	**4 005 788**	**109 803**	**379**	**4 115 213**

Amortissements et provisions d'actif =117 574 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 192	2 263		3 455
Immobilisations corporelles	91 357	22 761		114 119
TOTAL	**92 549**	**25 024**		**117 574**

Détail des immobilisations corporelles, et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amort.	Valeur nette	Durée
Inst/agenc. Divers	72 243	12 257	59 986	5 ans
Mat. Bureau & informatique, mobilier	149 652	101 861	47 791	3 - 8 ans
TOTAL	**221 896**	**114 119**	**107 777**	

Etat des créances = 3 920 011 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	285 581	218 325	67 256
Actif circulant & charges d'avance	3 636 338	3 636 338	
TOTAL	**3 921 919**	**3 854 663**	**67 256**

Dont 527 982 € au titre des comptes courants avec la société mère du Groupe du groupe d'intégration fiscale, PROXIAD PARTICIPATIONS.

Produits à recevoir par postes du bilan = 50 830 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	50 830
Autres créances	0
Disponibilités	0
Dettes fiscales et sociales	0
TOTAL	**50 830**

Charges constatées d'avance = 49 915 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 38 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val, nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	38 000	1	38 000
Titres en fin d'exercice	**38 000**	**1**	**38 000**

L'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31/12/2015 a décidé l'affectation de la perte de l'exercice de 57 612 € au compte report à nouveau.

Provisions pour risques et charges = 158 395 €

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision pour litige prud'homal	158 395			158 395
Total	**158 395**			**158 395**

Les litiges provisionnés correspondent principalement à des litiges avec d'anciens salariés. Ils sont partiellement couverts par la garantie de passif octroyée à PROXIAD PARTICIPATIONS dans le cadre de l'acquisition du groupe.

Etat des dettes = 4 811 042 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Fournisseurs	2 309 120	2 309 120		
Dettes fiscales & sociales	2 004 790	2 004 790		
Autres dettes	462 614	462 614		
Produits constatés d'avance	34 514	34 514		
TOTAL	**4 811 042**	**4 811 042**		

Dont 66 547 € au titre du compte courant avec la société PROXIAD ouest.

Charges à payer par postes du bilan = 998 994 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	0
Fournisseurs	364 429
Dettes fiscales & sociales	634 565
Autres dettes	
TOTAL	**459 192**

Produits constatés d'avance = 34 514 €
Les produits constatés d'avance correspondent aux facturations clients émises par avance sur les prestations au forfait.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 15 214 202 €

Le chiffre d'affaire de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services France	15 214 202	100%
Prestations de services Export	0	0%
TOTAL	**15 214 202**	**100%**

Reconnaissance du chiffre d'affaires de production vendues de services : la méthode retenue est la méthode à l'avancement des travaux.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = Néant

Niveau de résultat	Avant impôt	Taux	Impôt
Résultat courant	-91 868	33,1/3%	0
Résultat exceptionnel	-48 183	33,1/3%	0
Crédit Impôt Recherche	277 565	33,1/3%	0
TOTAL	**137 512**		**0**

La société PROXIAD ILE DE FRANCE a bénéficié du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi pour un montant de 146 748 €, d'un Crédit Impôt Recherche de 163 532 € au titre de l'exercice 2015 et de 114 033 € pour l'exercice 2016.

La société PROXIAD Ile de France ne comptabilise pas d'impôt sur les bénéfices compte tenu de ses déficits disponibles. Celui-ci s'élève à 1.701.625 € à la fin de l'exercice.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Effectif au 31 décembre 2016

Nature	Nombre
Cadres	112
Etam	5
TOTAL	**117**

Engagements hors bilan

Encours affacturage

Mise en place d'un contrat d'affacturage courant 2013 : les créances subrogées ne figurant pas à l'actif et au passif dès lors que le factor accepte de financer les créances cédées.
L'encours des créances cédées au 31 décembre 2016 s'élève à 1 161 002 €

Provision pour départ à la retraite

L'évaluation des engagements de départ a été réalisée en interne à partir d'un logiciel de calcul des indemnités de départ à la retraite.

Sur une base actuarielle chargée les engagements s'élèvent à 2 334 euros au 31 décembre 2016
Ce montant n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux.
Pour cette évaluation, nous avons retenu les hypothèses suivantes :

- application du calcul selon les modalités prévues par la convention collective SYNTEC
- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- taux d'actualisation de 1.40 % avec une hypothèse de rotation des effectifs de 20%.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 seront utilisables en CPF jusqu'au 01/01/2021. Pour information, au 31/12/2014 les droits acquis s'élevaient à 2 761 heures.

Autres engagements donnés

Nantissement des titres Proxiad Ile de France au profit de Proxiad Participations.

En date du 3 novembre 2012, la société PROXIAD ILE DE FRANCE s'est porté caution de Proxiad Bulgaria au titre du paiement de toutes pénalités et dommages-intérêts qui pourraient être dus par Proxiad Bulgaria à Boursorama en application du contrat d'exécution et pour le paiement desquels Proxiad Bulgaria se montrerait défaillante.
Cette caution est plafonnée au chiffre d'affaires facturé par Proxiad Bulgaria à Boursorama, soit 706 881€ pour l'année 2012.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des Dirigeants n'est pas communiquée car elle reviendrait à dévoiler une rémunération individuelle.

Proxiad Ile de France
Société par actions simplifiée
au capital de EUR 38.000
Siège social : 47 rue de Ponthieu - 75008 Paris
453 473 159 RCS Paris

(la "**Société**")

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 29.09.2017

L'an deux mille dix-sept,

Le vingt-neuf septembre à 14 heures,

L'associé unique de la Société s'est réuni à l'assemblée générale ordinaire de la société (l' « **Associé Unique** ») au siège social de la Société sur convocation faite par le Président selon lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

ProxiAD Participations, société par actions simplifiée, au capital social de EUR 7.800.000, dont le siège social est situé au 47 rue de Ponthieu, 75008, Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 789.650.033 et représentée par Monsieur Stéphane Levy préside la réunion en sa qualité de président de la société (le « **Président** »).

La société KPMG Audit IS, commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée est absente et excusée.

Le Président dépose ensuite sur le bureau :

- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31.12.2016 ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice ; et
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président fait observer que les membres de l'assemblée ont été convoqués conformément à la législation en vigueur et déclare que les documents et renseignements devant, selon la législation en vigueur, être communiqués, ont été tenus à disposition au siège social à compter de la convocation à l'assemblée et que la Société a satisfait, dans les conditions légales, aux demandes de documents dont elle a été saisie.

L'Associé Unique de la Société décide d'approuver expressément les conditions dans lesquelles il a été appelé à délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Associé Unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31.12.2016 ;
- Affectation du résultat ;

- Approbation des amortissements et dépenses relevant de l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; et
- Pouvoir en vue des formalités.

Première décision

L'Associé Unique, après avoir revu le rapport de gestion du Président et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes clos le 31.12.2016.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Deuxième décision

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2016, d'un montant de EUR 137.512 en totalité au compte Report à nouveau qui serait ainsi porté de EUR 2.576.389 à EUR 2.713.901.

L'Assemblée Générale rappelle, conformément à la loi, que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices et le montant des revenus distribués éligibles et celui des revenus non éligibles à l'abattement de 40% sont les suivants :

Exercice clos le	Distribution éligible à l'abattement	Distribution non éligible à l'abattement
31.12.2015	Néant	Néant
31.12.2014	Néant	Néant
31.12.2013	Néant	Néant

Troisième décision

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'approuver les charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code général des impôts au cours de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de EUR 0

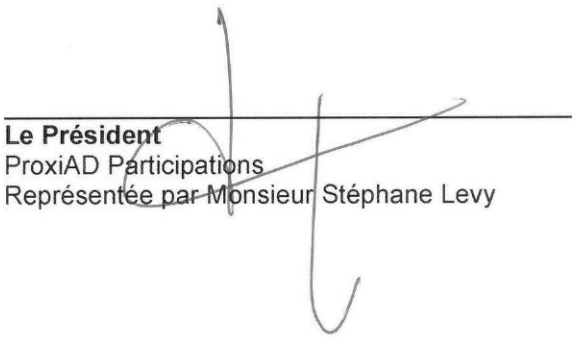
Quatrième décision

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte qu'aucune convention soumise au régime de l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cinquième décision

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.



Le Président
ProxiAD Participations
Représentée par Monsieur Stéphane Levy

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

ProxiAD Ile-de-France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

ProxiAD Ile-de-France S.A.S.

47, rue de Ponthieu - 75008 Paris

Ce rapport contient 21 pages

Référence : JPV-173-028

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Eqho - 2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z - RCS Nanterre
N° Siret : 512 802 653 00026
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

ProxiAD Ile-de-France S.A.S.

Siège social : 47, rue de Ponthieu - 75008 Paris
Capital social : €.38 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Proxiad Ile-de-France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des régles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note « Faits marquants – b) Continuité d'exploitation » de l'annexe.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme indiqué ci-dessus, la note « Faits marquants – b) Continuité d'exploitation » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents qui vous ont été adressés aux sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 29 septembre 2017

KPMG Audit IS

Jean-Pierre Valensi
Associé

PROXIAD ILE DE FRANCE
Comptes annuels clos le
31 décembre 2016

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif ——— 3

Bilan - Passif ——— 4

Compte de résultat ——— 5

Annexes

IDF - Annexe 2016 V6 ——— 8

Proxiad

Comptes annuels



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 096	3 455	8 641	778
Fonds commercial	3 595 640		3 595 640	3 595 640
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	221 897	114 119	107 778	99 061
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	285 582		285 582	217 760
ACTIF IMMOBILISE	**4 115 214**	**117 574**	**3 997 640**	**3 913 239**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 908		1 908	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 312 480		2 312 480	2 002 944
Autres créances	1 272 035		1 272 035	804 053
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	91 159		91 159	211 360
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	49 916		49 916	37 687
ACTIF CIRCULANT	**3 727 499**		**3 727 499**	**3 056 045**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**7 842 713**	**117 574**	**7 725 139**	**6 969 284**

Rubriques			31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel	(dont versé :	38 000)	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			2 576 389	2 518 776
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			137 512	57 613
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**2 755 702**	**2 618 189**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			158 395	158 395
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**158 395**	**158 395**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				491
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 309 121	1 856 934
Dettes fiscales et sociales			2 004 792	1 304 278
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			462 615	811 696
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			34 514	219 300
DETTES			**4 811 042**	**4 192 699**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**7 725 139**	**6 969 284**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	15 214 202		15 214 202	11 377 095
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**15 214 202**		**15 214 202**	**11 377 095**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			858	9 035
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 901	109 928
Autres produits			7	498
PRODUITS D'EXPLOITATION			**15 222 969**	**11 496 557**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 989 584	6 209 321
Impôts, taxes et versements assimilés			301 397	174 965
Salaires et traitements			4 358 939	3 092 815
Charges sociales			1 911 117	1 333 961
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 025	18 220
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			712 190	561 225
CHARGES D'EXPLOITATION			**15 298 252**	**11 390 506**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-75 283**	**106 051**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				-49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				**-49**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			16 585	6 873
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**16 585**	**6 873**
RESULTAT FINANCIER			**-16 585**	**-6 922**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-91 869**	**99 129**

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 861	10 089
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2 861**	**10 089**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	51 045	39 334
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 271
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**51 045**	**51 605**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-48 184**	**-41 516**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-277 565	
TOTAL DES PRODUITS	**15 225 829**	**11 506 597**
TOTAL DES CHARGES	**15 088 317**	**11 448 984**
BENEFICE OU PERTE	**137 512**	**57 613**

Proxiad

ANNEXES



Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 725 138 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 137 512 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2017 par les dirigeants.

Les comptes de la société font l'objet d'une consolidation au niveau de la société PROXIAD PARTICIPATIONS SAS.

Suite aux opérations de restructuration interne, les comptes de la société font l'objet d'une consolidation au niveau de la société mère Proxiad Participations à partir du 1er janvier 2016.

La société Proxiad Participations dont le siège est situé au 47 rue de Ponthieu – 75008 Paris (SIREN : 789650033) établis des états financiers consolidés incluant sa filiale Proxiad Ile de France. La copie de ces états financiers consolidés sera disponible au siège social de Proxiad Participations.

La société PROXIAD ILE DE France faisait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société PROXIAD CROISSANCE depuis l'exercice 2009 et jusqu'au 31/12/2012.
A compter du 01/01/2013, la société PROXIAD ILE DE France fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société PROXIAD PARTICIPATIONS.

Les caractéristiques de ce régime sont les suivantes :

- La charge d'impôt sur la société PROXIAD ILE DE FRANCE est comptabilisée comme en l'absence d'intégration fiscale.
- L'impôt sur les sociétés qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration fiscale serait nul compte tenu des déficits antérieurs.
- L'économie d'impôt qui résulte de l'application de ce régime de fiscalité de groupe est en principe définitivement acquise à la société mère. Néanmoins, les économies d'impôts liées à l'utilisation des déficits des sociétés membres du groupe ne seront que provisoires puisque la filiale concernée pourra toujours les utiliser à son niveau.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément au règlement ANC n°2014-03 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) les immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) conformément aux normes CRC 2002-10 et CRC 2004-06 qui ont été appliqué depuis le premier exercice clos le 31 décembre 2005.

Les tests de dépréciation du fonds de commercial ont été réalisés selon les prescriptions des articles 214-6 à 214-9 du PCG.

Fonds commercial
En application des dispositions relatives au règlement CRC 2004-01 le mali issu de la transmission universelle de patrimoine de la société Syntonia dans la société Proxiad Ile de France a été affecté en actif incorporel en totalité pour 3 595 640 €.

Le Fonds commercial est évalué à la clôture de l'exercice à la valeur d'usage déterminée en retenant les critères appropriés au fond commercial concernée.

Les plans d'amortissements des immobilisations ont été établis suivant la durée prévue d'utilisation des biens, à savoir :

Logiciel : 1 ou 3 ans en mode linéaire
Installation et agencement : 5 ans en mode linéaire
Mobilier et matériel de bureau : 8 ans en mode linéaire
Matériel informatique : 3 ans en mode linéaire
Mobilier : 5 à 8 ans en mode linéaire

b) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

c) Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel comme cela est prévu dans les dispositions légales.

Le CICE des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016 n'ont pas pu être imputés car le groupe d'intégration fiscale n'était pas redevable de l'Impôt sur les Sociétés. Il sera remboursé par l'Administration Fiscale à l'expiration du délai de 3 ans.

Ce CICE a pour objet de financer la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissements, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de constitution du fonds de roulement.
Il ne pourra ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des dirigeants.

d) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie équivalente.
L'estimation des provisions correspond à la sortie des ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation.

e) Changement de méthode de présentation et d'évaluation

Néant

FAITS MARQUANTS

a) Changement de présidence

Le groupe PROXIAD a procédé aux opérations de restructuration suivantes :

Dissolution sans liquidation de la société Proxiad Croissance et Transmission Universelle de son Patrimoine à la société Proxiad Participations.

Proxiad IDF qui été détenu à 99.99% par Proxiad Croissance et 0.01% par Proxiad Participations est suite à cette restructuration, détenue à 100% par Proxiad Participations.

La société Proxiad Participations a été nommée en qualité de Président de la société Proxiad IDF.

b) Continuité de l'exploitation

Les capitaux propres de la société sont positifs à la clôture de l'exercice. Néanmoins, l'état du passif exigible est supérieur à l'état de l'actif disponible. Dans ce contexte, la société mère Proxiad Participations a accordé son soutien financier à la votre société.

La continuité d'exploitation de Proxiad Participations est elle-même conditionnée à l'obtention d'un « waiver » de la part des banques sur les clauses de remboursement anticipé de la dette. Au vu des discussions en cours, la direction de Proxiad Participations considére que ces clauses ne seront pas mises en jeu par les banques.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 115 213 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 597 610	10 126		3 607 736
immobilisations corporelles	190 419	31 477		221 896
immobilisations financières	217 760	68 200	379	285 581
TOTAL	**4 005 788**	**109 803**	**379**	**4 115 213**

Amortissements et provisions d'actif =117 574 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 192	2 263		3 455
Immobilisations corporelles	91 357	22 761		114 119
TOTAL	**92 549**	**25 024**		**117 574**

Détail des immobilisations corporelles, et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amort.	Valeur nette	Durée
Inst/agenc. Divers	72 243	12 257	59 986	5 ans
Mat. Bureau & informatique, mobilier	149 652	101 861	47 791	3 - 8 ans
TOTAL	**221 896**	**114 119**	**107 777**	

Etat des créances = 3 920 011 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	285 581	218 325	67 256
Actif circulant & charges d'avance	3 636 338	3 636 338	
TOTAL	**3 921 919**	**3 854 663**	**67 256**

Dont 527 982 € au titre des comptes courants avec la société mère du Groupe du groupe d'intégration fiscale, PROXIAD PARTICIPATIONS.

Produits à recevoir par postes du bilan = 50 830 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	50 830
Autres créances	0
Disponibilités	0
Dettes fiscales et sociales	0
TOTAL	**50 830**

Charges constatées d'avance = 49 915 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 38 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val, nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	38 000	1	38 000
Titres en fin d'exercice	**38 000**	**1**	**38 000**

L'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31/12/2015 a décidé l'affectation de la perte de l'exercice de 57 612 € au compte report à nouveau.

Provisions pour risques et charges = 158 395 €

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision pour litige prud'homal	158 395			158 395
Total	**158 395**			**158 395**

Les litiges provisionnés correspondent principalement à des litiges avec d'anciens salariés. Ils sont partiellement couverts par la garantie de passif octroyée à PROXIAD PARTICIPATIONS dans le cadre de l'acquisition du groupe.

Etat des dettes = 4 811 042 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Fournisseurs	2 309 120	2 309 120		
Dettes fiscales & sociales	2 004 790	2 004 790		
Autres dettes	462 614	462 614		
Produits constatés d'avance	34 514	34 514		
TOTAL	**4 811 042**	**4 811 042**		

Dont 66 547 € au titre du compte courant avec la société PROXIAD ouest.

Charges à payer par postes du bilan = 998 994 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	0
Fournisseurs	364 429
Dettes fiscales & sociales	634 565
Autres dettes	
TOTAL	**459 192**

Produits constatés d'avance = 34 514 €
Les produits constatés d'avance correspondent aux facturations clients émises par avance sur les prestations au forfait.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 15 214 202 €

Le chiffre d'affaire de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services France	15 214 202	100%
Prestations de services Export	0	0%
TOTAL	**15 214 202**	**100%**

Reconnaissance du chiffre d'affaires de production vendues de services : la méthode retenue est la méthode à l'avancement des travaux.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = Néant

Niveau de résultat	Avant impôt	Taux	Impôt
Résultat courant	-91 868	33,1/3%	0
Résultat exceptionnel	-48 183	33,1/3%	0
Crédit Impôt Recherche	277 565	33,1/3%	0
TOTAL	**137 512**		**0**

La société PROXIAD ILE DE FRANCE a bénéficié du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi pour un montant de 146 748 €, d'un Crédit Impôt Recherche de 163 532 € au titre de l'exercice 2015 et de 114 033 € pour l'exercice 2016.

La société PROXIAD Ile de France ne comptabilise pas d'impôt sur les bénéfices compte tenu de ses déficits disponibles. Celui-ci s'élève à 1.701.625 € à la fin de l'exercice.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Effectif au 31 décembre 2016

Nature	Nombre
Cadres	112
Etam	5
TOTAL	**117**

Engagements hors bilan

Encours affacturage

Mise en place d'un contrat d'affacturage courant 2013 : les créances subrogées ne figurant pas à l'actif et au passif dès lors que le factor accepte de financer les créances cédées.
L'encours des créances cédées au 31 décembre 2016 s'élève à 1 161 002 €

Provision pour départ à la retraite

L'évaluation des engagements de départ a été réalisée en interne à partir d'un logiciel de calcul des indemnités de départ à la retraite.

Sur une base actuarielle chargée les engagements s'élèvent à 2 334 euros au 31 décembre 2016
Ce montant n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux.
Pour cette évaluation, nous avons retenu les hypothèses suivantes :

- application du calcul selon les modalités prévues par la convention collective SYNTEC
- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- taux d'actualisation de 1.40 % avec une hypothèse de rotation des effectifs de 20%.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 seront utilisables en CPF jusqu'au 01/01/2021. Pour information, au 31/12/2014 les droits acquis s'élevaient à 2 761 heures.

Autres engagements donnés

Nantissement des titres Proxiad Ile de France au profit de Proxiad Participations.

En date du 3 novembre 2012, la société PROXIAD ILE DE FRANCE s'est porté caution de Proxiad Bulgaria au titre du paiement de toutes pénalités et dommages-intérêts qui pourraient être dus par Proxiad Bulgaria à Boursorama en application du contrat d'exécution et pour le paiement desquels Proxiad Bulgaria se montrerait défaillante.
Cette caution est plafonnée au chiffre d'affaires facturé par Proxiad Bulgaria à Boursorama, soit 706 881€ pour l'année 2012.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des Dirigeants n'est pas communiquée car elle reviendrait à dévoiler une rémunération individuelle.